



PRÉFET DES ALPES- MARITIMES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 02 mars 2022

Situation ukrainienne : la préfecture des Alpes-Maritimes coordonne les dispositifs d'accueils des ressortissants ukrainiens dans le département

La guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a poussé à l'exil plusieurs centaines de personnes dont de nombreuses familles.

Sur la demande du Gouvernement, les préfectures s'organisent pour apporter, le plus rapidement possible, la meilleure réponse d'accueil.

Ainsi, M. Bernard GONZALEZ, préfet des Alpes-Maritimes, a pris attache avec l'ensemble des maires du département pour recenser les moyens d'hébergement et d'accompagnement des familles disponibles, ainsi que les nombreuses initiatives qui se font jour dans l'optique d'accueillir des ressortissants ukrainiens fuyant la guerre.

L'objectif est d'anticiper et de coordonner le plus en amont possible les réponses aux besoins de prise en charge de ces personnes déplacées.

Dès le 28 février, une cellule dédiée au suivi de la situation ukrainienne été activée, au sein de laquelle les services de l'État sont pleinement mobilisés.

Par ailleurs, une cellule d'accueil téléphonique est mise en place.

Elle est joignable au 04 93 72 21 81 et via l'adresse mail suivante : pref-accueil-ukraine@alpes-maritimes.gouv.fr

Une page dédiée à la crise ukrainienne a été créée sur le site internet des services de l'État : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Actualites/Situation-en-Ukraine>

Cette page, régulièrement actualisée, reprend notamment les informations du ministère de l'Intérieur à destination des ukrainiens qui souhaitent accéder au territoire français ou y séjourner : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine>

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

147 boulevard du Mercantour
06200 Nice

Suivez-nous sur : www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06